



SIMETRA

PACK ADHÉRENT

Des services adaptés aux besoins
des entreprises et de leurs salariés

**AGISSONS ENSEMBLE
POUR LA PRÉVENTION ET
LA SANTÉ AU TRAVAIL**



SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES (SPSTI)

Le SIMETRA est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) opérant sur le Pays Basque et le Sud des Landes. C'est une association (Loi 1901, à but non lucratif) d'employeurs qui mutualise des moyens pour préserver la santé des salariés, dans le cadre de la réglementation en vigueur. Sa gouvernance est assurée par un conseil d'administration et une commission de contrôle, où siègent employeurs et salariés des entreprises adhérentes au SIMETRA.

Le SIMETRA accompagne plus de **8 600 entreprises** adhérentes et **74 000 salariés** et répond à 4 missions réglementaires du Code du Travail :



En adhérant au SIMETRA, votre entreprise bénéficie d'une offre socle de services présentée sous 3 axes :



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU TRAVAILLEUR



PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE **PDP**

Cette offre socle de services se concrétise sous 2 actions :

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'aide à l'élaboration du DUERP
- La création et mise à jour de la fiche d'entreprise
- Le risque chimique et l'analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- L'intervention à la suite d'un événement grave
- La réalisation d'études météorologiques
- Les actions de sensibilisation collective
- L'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle **PDP**
- La participation aux réunions de CSSCT/CSE relevant des sujets santé, sécurité et conditions de travail
- L'étude de poste
- L'accompagnement dans la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU TRAVAILLEUR

- La visite à l'embauche (VIP/EMA)
- La visite périodique
- La visite de pré-reprise pendant un arrêt de travail **PDP**
- La visite de reprise après un arrêt de travail **PDP**
- La visite de mi-carrière **PDP**
- La visite de fin de carrière
- Les visites à la demande
- Le rendez-vous de liaison **PDP**
- La participation aux campagnes de vaccination



**VOTRE COTISATION
PER CAPITA**

L'adhésion au SIMETRA se formalise par une cotisation annuelle PER CAPITA qui correspond à la mutualisation des frais de fonctionnement de l'association de l'ensemble de ses adhérents. Cette cotisation englobe l'offre socle de services présentée ci-dessus et est appliquée par salarié.

Le montant de la cotisation est appliqué par salarié et par an, quel que soit son temps de travail dans l'entreprise, le type de contrat et sa durée ou les risques auxquels il est exposé.

L'ensemble de ces tarifs est disponible sur notre site www.simetra.fr.

Responsabilité de l'employeur : déclarer et mettre à jour ses effectifs tout au long de l'année (nouveaux salariés, intérimaires, saisonniers ...) via son "Espace Adhérent" sur le site www.simetra.fr et effectuer les demandes de rendez-vous nécessaires.

NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS À VOS CÔTÉS



MÉDECIN DU TRAVAIL

Animateur et coordinateur de l'équipe pluridisciplinaire

Conseille les employeurs, les salariés et les représentants du personnel :

- Pour la prévention individuelle et collective des risques professionnels et de la désinsertion professionnelle
- Aux moyens du suivi individuel de l'état de santé des travailleurs et des actions en milieu de travail



ASSISTANT MÉDICAL

Interlocuteur privilégié des employeurs & des salariés

- Planifie les RDV et gère les plannings
- Informe les employeurs et les salariés sur le suivi individuel



INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL

Conseiller dans la prévention santé travail

- Assure le suivi individuel de l'état de santé des salariés
- Participe à l'évaluation des risques professionnels
- Mène des actions en milieu de travail
- Assure des sensibilisations en lien avec la santé au travail



ASSISTANT SOCIAL

Accompagnement social des salariés

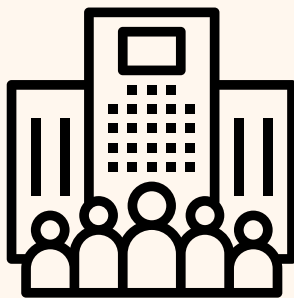
- Analyse les situations individuelles
- Aide dans les démarches administratives
- Oriente vers les dispositifs d'aide



PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Agit en prévention des risques psychosociaux

- Accompagne dans la prévention collective des risques psychosociaux (intégration des RPS dans le Document Unique, appui méthodologique, appui suite à un événement grave, sensibilisations)
- Mène des entretiens individuels en particulier dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle



CONSEILLER DE PRÉVENTION

Appui technique de l'équipe pluridisciplinaire

- Conseille les employeurs dans l'évaluation des risques professionnels, les équipements et les moyens de prévention
- Crée et met à jour la fiche d'entreprise
- Réalise des études de poste
- Assure des sensibilisations en lien avec la prévention des risques professionnels



ERGONOME

Adapte le travail à l'Homme

- Réalise des études ergonomiques des postes de travail
- Aide les entreprises dans la prévention des risques Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- Accompagne les entreprises dans les projets d'aménagements des situations de travail



INGÉNIEUR HYGIÈNE SECURITÉ ENVIRONNEMENT

Analyse les conditions de travail

- Identifie, conseille sur l'évaluation des risques professionnels et propose des solutions de prévention
- Réalise des actions de métrologie sur certains risques
- Anime des sensibilisations collectives



ASSISTANT PÔLE TECHNIQUE

Organise les interventions en milieu de travail

- Apporte un appui technique et organisationnel au pôle

PÔLE DIRECTION ET ADMINISTRATIF

- Directrice
- Directrice Médicale
- Responsable pôle technique
- Assistante de direction
- Responsable adjoint pôle médical
- Chargée de communication

- Gestionnaire RH
- Standardiste
- Responsable QHSE
- Comptable
- Chargée des moyens généraux

Votre interlocuteur privilégié :

Le Chargé des Relations Adhérents

- Présente le service
- Conseille les entreprises sur l'offre de service
- Gère les réclamations

Au coeur de
notre territoire



VOS CENTRES SIMETRA



CENTRE MÉDICAL DE BAYONNE
BÂTIMENT DE LA CCI, 3^{ÈME} ÉTAGE
1 RUE DE DONZAC
64100 BAYONNE



CENTRE MÉDICAL DE BIARRITZ
BÂTIMENT LE RÉCIF,
1^{ER} ÉTAGE
26 ALLÉE MARIE POLITZER
64200 BIARRITZ



CENTRE MÉDICAL D'URRUGNE
9 RUE POUTILLENEA KARRIKA
1^{ER} ÉTAGE
64122 URRUGNE



CENTRE MÉDICAL DE SAINT-PIERRE-D'IRUBE
RÉSIDENTIE HIRIBURU ZELAIAN,
1^{ER} ÉTAGE – PORTE B 1.2
10 ALLÉE BORDENAVE
64990 SAINT-PIERRE-D'IRUBE



SIMETRA

Votre Service de Prévention
et Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)



CENTRE MÉDICAL DE LARRESSORE
MAISON GUTIBARATZEA
444 RUE INTHALATZEKO BIDEA
64480 LARRESSORE



CENTRE MÉDICAL D'ISPOURE
VILLA ALHASTEANIA CD933
64220 ISPOURE

VOS CENTRES SIMETRA

Bayonne
Biarritz
Ispoure
Larressore
Saint-Palais
Saint-Pierre-d'Irube
Urrugne



CENTRE MÉDICAL DE SAINT-PALAIS
1^{ER} ÉTAGE
295, RUE ESPERANTZA
64120 SAINT- PALAIS



Bâtiment Le Récif - 26 Allée Marie Politzer 64200 BIARRITZ

05 59 58 38 80 www.simetra.fr

ASSOCIATION LOI 1901. SIRET 782 258 214 000 58 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 13 782 258 214 • APE 8621 Z